

Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de la Communauté Urbaine Grand Dijon

Séance du jeudi 8 octobre 2015

Président : M. REBSAMEN

Secrétaire de séance : Mme AKPINAR-ISTIQUAM

Convocation envoyée le 1er octobre 2015

Publié le 9 octobre 2015

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 79

Nombre de présents participant au vote : 62

Nombre de membres en exercice : 79

Nombre de procurations : 13

SCRUTIN : POUR : 75

ABSTENTION : 0

- CONTRE : 0

NE SE PRONONCE PAS : 0

### Membres présents :

M. François REBSAMEN	Mme Stéphanie MODDE	M. Patrick ORSOLA
M. Pierre PRIBETICH	Mme Françoise TENENBAUM	M. François NOWOTNY
M. Thierry FALCONNET	Mme Danielle JUBAN	Mme Florence LUCISANO
Mme Nathalie KOENDERS	Mme Lê Chinh AVENA	M. Gaston FOUCHERES
M. Rémi DETANG	M. Georges MAGLICA	Mme Anne PERRIN-LOUVRIER
Mme Catherine HERVIEU	M. Joël MEKHANTAR	M. Jacques CARRELET DE LOISY
M. José ALMEIDA	Mme Nuray AKPINAR-ISTIQUAM	M. Jean-Philippe MOREL
Mme Colette POPARD	Mme Sladana ZIVKOVIC	M. Nicolas BOURNY
M. Michel JULIEN	M. Jean-Yves PIAN	M. Jean-Michel VERPILLOT
M. Frédéric FAVERJON	M. Jean-Claude DECOMBARD	Mme Corinne PIOMBINO
M. Didier MARTIN	Mme Anne ERSCHENS	M. Jean-Louis DUMONT
M. Dominique GRIMPRET	M. Laurent BOURGUIGNAT	M. Patrick BAUDEMMENT
M. Michel ROTGER	Mme Chantal OUTHIER	M. Dominique SARTOR
M. Jean-Patrick MASSON	M. Emmanuel BICHOT	M. Damien THIEULEUX
Mme Badiaâ MASLOUHI	M. Édouard CAVIN	Mme Michèle LIEVREMONT
M. André GERVAIS	Mme Frédérique DESAUBLIAUX	M. Philippe BELLEVILLE
M. Benoît BORDAT	M. Jean ESMONIN	M. Gilbert MENUET
Mme Anne DILLENSEGER	Mme Sandrine RICHARD	Mme Noëlle CABBILLARD
M. Charles ROZOY	Mme Claudine DAL MOLIN	M. Cyril GAUCHER
M. Jean-Claude GIRARD	M. Yves-Marie BRUGNOT	M. Adrien GUENE.
M. Patrick MOREAU	M. Louis LEGRAND	

### Membres absents :

M. François HELIE	M. Patrick CHAPUIS pouvoir à M. Gaston FOUCHERES
Mme Louise BORSATO-MARIN	M. Jean-François DODET pouvoir à Mme Michèle LIEVREMONT
M. Jean DUBUET	M. François DESEILLE pouvoir à M. Dominique GRIMPRET
Mme Anaïs BLANC	M. Laurent GRANDGUILLAUME pouvoir à Mme Nathalie KOENDERS
	Mme Christine MARTIN pouvoir à Mme Sladana ZIVKOVIC
	Mme Hélène ROY pouvoir à Mme Anne DILLENSEGER
	Mme Chantal TROUWBORST pouvoir à Mme Danielle JUBAN
	Mme Océane CHARRET-GODARD pouvoir à M. Charles ROZOY
	M. Alain HOUPERT pouvoir à Mme Chantal OUTHIER
	Mme Catherine VANDRIESESSE pouvoir à Mme Anne ERSCHENS
	M. Hervé BRUYERE pouvoir à M. Patrick MOREAU
	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET pouvoir à M. Jacques CARRELET DE LOISY
	Mme Céline TONOT pouvoir à M. José ALMEIDA.

---

**OBJET : Installation de nouveaux conseillers communautaires**

Par courrier en date du 08 septembre 2015 reçu au Grand Dijon le 10 septembre 2015, Monsieur Abderrahim Baka a adressé à Monsieur le Président du Grand Dijon sa démission de ses fonctions de conseiller communautaire.

Par ailleurs, par un courrier en date du 04 septembre 2015, reçu au Grand Dijon le 16 septembre 2015, Monsieur le Maire de Chenôve a informé Monsieur le Président du Grand Dijon de la démission de Monsieur Roland Ponsâa de ses fonctions de conseiller municipal. En application de l'article L. 273-5 du Code électoral, la fin du mandat de conseiller municipal, quelle qu'en soit la cause, conduit concomitamment à la fin du mandat de conseiller communautaire. Nul ne peut en effet être conseiller communautaire s'il n'a pas la qualité de conseiller municipal.

L'article L. 273-10 du Code électoral, qui s'applique aux communes de 1 000 habitants et plus, prévoit que : *« lorsqu'un siège de conseiller communautaire devient vacant pour quelque cause que ce soit, il est pourvu par le candidat de même sexe, élu conseiller municipal, suivant sur la liste des candidats aux sièges de conseiller communautaire sur laquelle le candidat à remplacer a été élu. »*

Au regard des dispositions de cet article, les candidats appelés à remplacer Messieurs Abderrahim Baka et Roland Ponsâa en qualité de conseiller communautaire sont respectivement Monsieur Adrien Guené pour la commune de Talant et Monsieur Yves-Marie Brugnot pour la commune de Chenôve.

Il est demandé au Conseil d'installer Messieurs Adrien Guené et Yves-Marie Brugnot en qualité de conseiller communautaire.